

## CORRESPONDANCE ROMAINE

15 mai 1918.



ES lecteurs de la *Semaine religieuse* de Montréal savent peut-être que le Père Le Doré, supérieur général des Eudistes, a naguère publié une courte mais suggestive brochure sur le fameux *message* de la bienheureuse Marguerite-Marie, par lequel il aurait été ordonné à Louis XIV de mettre le Sacré-Coeur sur le drapeau de la France. Il y établissait que le grand roi n'avait pas eu à exécuter des ordres dont il n'avait jamais eu connaissance. Au fond, et pratiquement, toute la question du *message* se ramène, pour les masses, à celle-ci : " Faut-il mettre sur le drapeau français l'image du Sacré-Coeur ? " C'est une question périodique en France et sur laquelle chacun discute au gré de ses convictions personnelles sans souvent se donner la peine de recourir aux sources.

Ces sources doivent être pour le moins obscures, puisqu'un prêtre français, prenant à rebours la thèse du Père Le Doré, a soutenu que le *message* a été légitimement communiqué à Louis XIV et que les malheurs qui sont venus fondre sur notre pays sont dus à la faute qui a été commise quand on n'a pas suivi les ordres reçus de Dieu par l'intermédiaire de la bienheureuse Marguerite-Marie. Ce prêtre n'a pas eu en mains, d'après ce qu'il dit, de documents nouveaux. Il a interprété simplement ceux qui étaient déjà connus et y a trouvé une conclusion opposée à celle qu'on en avait tirée avant lui. On doit en bonne logique en déduire que la chose n'est pas claire en elle-même ou que les auteurs ont manqué de perspicacité dans l'interprétation donnée.

Au milieu de cette controverse, voici qu'une autre voix se fait entendre. Elle ne part pas du Vatican, mais tout de même de Rome. Le cardinal Billot, jésuite, ancien professeur au Col-

SSIALES

née (Montréal); du  
(South-Gloucester).  
saint Prosper; du 2  
cieux Sang (Capel-  
llaume (d'Upton);  
éc'ieux Sang; du 2,  
x Sang (Calabogie).  
llaume; du 2 juillet,  
itation (Gracefield).  
J. S.

LURES

au moins à 10 exercices  
munie et prie pour le  
unauté pour les person-  
nt le mois, ou l'un des

oins 8 jours du mois du  
unautés): 10 pour cha-  
re comme à 20 ci-dessus;  
ées (ou de Portioncule)  
personnes de la maison)  
(ou chapelle) le dernier  
y priant pour le pape  
at); 40 pour les prêtres  
plises ou supérieurs qui  
l'âme pour laquelle ils  
personnes qui s'efforcent  
élébrer, 500 jours pour  
ère à chacune de leurs  
3 janvier 1908).